

Présentation du territoire heulinois : Rencontre avec Michel MÉNARD

3



2

Toutes les décisions
du conseil municipal



4

Découvrez nos
chefs d'établissement



6

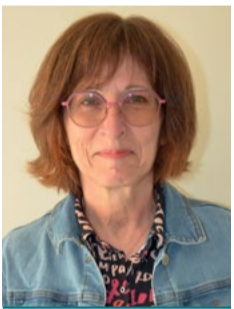
L'école Saint JO
aux couleurs des J.O.



7

Un nom, un lieu :
Alexis MANEYROL

ÉDITO



Notre belle commune de La Chapelle-Heulin bénéficie d'une richesse naturelle exceptionnelle grâce au marais de Goulaine, site classé au titre de la loi de 1930 pour la protection des paysages et site Natura 2000 pour sa flore et sa faune. Le tiers nord-ouest de la commune est couvert par ces deux mesures de protection. **Cette biodiversité fait de notre commune une terre d'exception que nous devons préserver pour les générations futures.**

L'Atlas de la biodiversité est en phase de restitution. Le but est de connaître la faune et la flore sur notre territoire, **pour mieux les protéger et les valoriser.** Le travail de reconnaissance a été fait par la LPO et le CPIE (Centre Permanent des Initiatives pour l'Environnement). Le compte-rendu sera ouvert à tous le 20 octobre à 19h.

Chaque service de la municipalité s'engage pleinement avec le soutien des élus, dans le respect de l'environnement. Sur nos espaces publics : Les agents entretiennent sans pesticides de synthèse. Chacun de nous doit modifier son regard sur les « mauvaises » herbes et sa définition d'un espace "propre".

Nous devons diminuer notre consommation d'énergie : un bilan énergétique est lancé sur tous les bâtiments communaux pour mieux déterminer les actions à envisager. La loi sur l'Accélération de la Production des Energies Renouvelables va dans ce sens et nous oblige à une réduction de 40 % de la consommation à échéance de 2030 sur les bâtiments de plus de 1000 m². L'étude est en cours pour la salle de sport où la rénovation de la toiture est l'occasion d'étudier la mise en place de panneaux

photovoltaïques. Nous avons à cœur également de promouvoir **le développement d'une production agricole respectueuse de la nature.** La terre est nourricière, elle est une valeur disponible sur notre commune pour installer des futurs agriculteurs.

L'ensemble four à chaux, marais et étang de la Martinière, est un véritable atout. **Faire de ce site un lieu culturel, de tourisme local et une réserve de biodiversité est une priorité** qui nécessite un travail d'entretien de la roselière, des douves et des sentiers. Monsieur MÉNARD, président du Conseil Départemental, s'est déjà déplacé sur les lieux et Madame GIRARDEAU, vice-présidente, viendra nous rencontrer le 30 octobre (l'étang de la Martinière est la propriété du département).

Depuis 2020, La Communauté de communes Sèvre et Loire propose un Plan d'Aménagement de Développement Durable (PADD) qui servira à définir le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI). Ce projet fera l'objet d'une réunion publique le 16 octobre à 19 h au Landreau. Vous êtes donc tous invités à y participer.

Essayons de faire mentir Jean-Marc Jancovici quand il décrit le développement durable comme « *L'idée que ce serait sympa de faire autrement, mais que pour l'heure, on va quand même continuer à faire essentiellement comme on faisait avant* »*

* « Dormez tranquille jusqu'en 2100 »
Jean Claude Jancovici - mars 2017

Geneviève BONNET

Adjointe Environnement & Développement Durable ■

ÉTAT-CIVIL

Ils ont vu le jour...

THOUSEAU Louise 12 août
BRELET Nolan 23 août

Ils se sont dit "Oui"...

SOULARD Clarisse
& CLAUTOUR Cédric 9 septembre
STORNE Benjamin
& DARROUZET Thierry 9 septembre

Ils nous ont quittés...

DOUILLARD Solange 91 ans

27 rue Aristide Briand - 44330 La Chapelle-Heulin
02 40 06 74 05 - accueil@mairie-lachapelleheulin.fr

www.mairie-lachapelleheulin.fr

f lachapelleheulin

HORAIRE ANNUELS

- lundi : 8h30 - 12h / 17h - 19h
- mardi : fermée le matin / 14h - 17h
- mercredi : 8h30 - 12h / 14h - 16h
- jeudi - vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 17h
- samedi : 10h - 12h (permanence des élus)

LES ÉLUS ONT VOTÉS

Conseil municipal 7 septembre 2023



- Le conseil municipal a débuté par l'approbation du compte rendu de la séance précédente, qui était celle du 20 juin 2023. Ce compte rendu avait été préalablement transmis à tous les conseillers en annexe de la convocation à la réunion.
- Le conseil municipal a ensuite assisté à la restitution de l'Atlas de la Biodiversité effectué entre 2021 et 2023 sur notre commune. Mesdames Lucile Knoepffler et Servane Noël ont présenté les actions passées, le bilan de celles-ci, le résultat de l'ABC et les perspectives pouvant en découler.
- La municipalité a ensuite approuvée à l'unanimité la signature d'une convention entre la commune et la CUMA lorsque cette dernière est sollicitée par les services municipaux pour le prêt de matériel (tracteur, tonne à lisier, remorque).
- Le conseil municipal a discuté ensuite de la nécessité de modifier le tableau des effectifs, conformément aux dispositions de la loi relative à la fonction publique territoriale. Les modifications proposées ont été approuvées, avec la stipulation que ces dispositions seront reconduites tacitement chaque année, sauf disposition contraire de l'assemblée délibérante. Cette décision prendra effet à partir du 11 septembre 2023.
- Le conseil municipal a ensuite approuvé le transfert de sa compétence « réseau et services locaux de communication électronique » à Territoire Energie 44. Les réseaux restent la propriété de la commune.

Pour information, il est finalement présenté au conseil municipal la liste des décisions relevant des attributions exercées au nom de la commune.

Retrouvez la totalité des décisions du conseil municipal sur notre site internet www.mairie-lachapelleheulin.fr ou en **scannant les QR Codes** à côté de chaque conseil municipal.

Conseil municipal 21 septembre 2023



- Lors de la réunion, l'association Terres en Vie a présenté ses activités, suscitant un débat au sein du conseil municipal. Ce dernier envisage désormais une convention de 3 ans entre la commune et l'association, potentiellement assortie de subventions.
- Le conseil municipal a unanimement approuvé le compte rendu de sa séance précédente du 7 septembre 2023, préalablement transmis à tous les conseillers en annexe de la convocation.
- Une discussion a eu lieu concernant la nécessité de modifier le tableau des effectifs, conformément à la loi relative à la fonction publique territoriale. Les modifications ont été acceptées, avec la stipulation d'une reconduction tacite annuelle, sauf décision contraire de l'assemblée délibérante. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er octobre 2023.
- Malgré un avis défavorable du Comité Social Territorial en date du 21 septembre 2023, le conseil municipal a approuvé une nouvelle organisation des services, visant à améliorer l'efficacité des réponses aux besoins de la population, au développement du territoire et à la modernisation des services publics. Un nouvel organigramme a été adopté pour clarifier les relations internes et externes.
- Le conseil municipal a autorisé le changement de la nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la Ville pour adopter la nomenclature M57, offrant davantage de flexibilité aux gestionnaires dans la gestion budgétaire et comptable.
- L'admission en non-valeur de trois titres de créances, totalisant 35,64 €, a été autorisée pour éliminer des écritures liées à des créances irrécouvrables.
- Enfin, le conseil municipal a établi un tarif pour le remplacement des clés perdues lors de la mise à disposition ou de la location de salles municipales, couvrant ainsi les frais de remplacement.

Orchidée Maison des vins

Le conseil municipal en visite



Votre conseil municipal et les services techniques étaient en visite le samedi 23 septembre sur le site d'Orchidées Maison des Vins.

Accompagné par Terrena et Vivaprom, **les élus découvrent ou redécouvrent cette friche industrielle. Le potentiel est évident et cette visite va participer à la réflexion globale des élus sur l'avenir urbain de la commune.**

P.S.: la visite initiale était ouverte aux heulinois.es qui en avaient fait la demande, malheureusement, en avançant des raisons de sécurité, le propriétaire du site a limité l'accès aux seuls élus.

L'équipe municipale ■

Mutualisation de la Police Municipale

Un Service Dédié à la Sécurité
de cinq Communes



La mutualisation de la Police Municipale est devenue une pratique de plus en plus courante dans de nombreuses régions, visant à optimiser les ressources et à **renforcer la sécurité publique.**

Monsieur David ROY, brigadier-chef principal, apporte son expertise à cette initiative depuis septembre 2023, couvrant cinq communes : Le Landreau, La Remaudière, La Regrippière, Mouzillon et La Chapelle-Heulin. De plus, le 2 octobre 2023, un deuxième policier municipal viendra renforcer l'équipe. **Souhaitons-lui chaleureusement la bienvenue au sein de notre communauté.**

L'équipe municipale ■

- 7 & 8 OCTOBRE**
Les 24h du jeu
10h, Le Loroux Bottereau
- 13 OCTOBRE**
Inauguration de la bibliothèque
- 14 OCTOBRE**
Sortie crépusculaire « le jour de la nuit »
Maison bleue, Haute-Goulaine
- 14 & 15 OCTOBRE**
Exposition « Art floral Japonais »
10h - 18h, Le Loroux Bottereau
- 16 OCTOBRE**
Réunion publique « PLUi »
19h, Le Landreau
- 17 OCTOBRE**
4^e rencontre « Sport-santé Séniors »
8h45 - 17h, Saint Julien de Concelles
- 19 OCTOBRE**
"Je crée ma mini-entreprise"
14h, Someva, Vallet
- 20 OCTOBRE**
Réunion publique « Atlas de la biodiversité »
19h, Salle du conseil, La Chapelle-Heulin
- 21 OCTOBRE**
Réflexion citoyenne « Quelle eau pour demain ? »
10h - 12h, La Pallet
- 27, 28 & 30 OCTOBRE**
Vente de fleurs de la Toussaint
10h - 18h, En face du cimetière, La Chapelle-Heulin
- 2 & 3 NOVEMBRE**
Don du sang
16h - 19h30, Salle Raphaël Hardy, Mouzillon
- 4 NOVEMBRE**
Repas des aînés
Salle Maneyrol, La Chapelle-Heulin

Bulletin d'informations n°301 | Octobre 2023

Création graphique : BCN Bureau2créa
Responsable de publication : M. Jean TEURNIER
Imprimerie : Média Graphic
Tirage : 700 exemplaires
Imprimés sur papier recyclé/imprimé vert
Dépôt légal à parution

SAVIEZ-VOUS ?

Transport

La solution pour vos déplacements

Vous n'êtes pas véhiculé et l'hiver arrive à grand pas, chassant la possibilité de vous déplacer à vélo ? Les lignes de bus régulières ne vous conduisent pas là où vous souhaiteriez vous rendre ?

Vous souhaitez vous déplacer dans une commune voisine ou dans un pôle de centralité (l'hôpital du confluent ou la clinique Jules Verne) ?

Alors : **Que vous soyez à mobilité réduite ou non, que vous ayez des difficultés financières ou non, que vous ayez un abonnement aleop ou non ... bénéficiez du transport à la demande pour 2,60€ par trajet !**

2 étapes seulement :

- 1. Demande de carte de transport à la demande** en mairie. (Carte gratuite vous permettant d'accéder à votre numéro client)
- 2. Effectuer ensuite une réservation** par téléphone au 02 40 54 86 19 au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h15

Plus d'informations sur le site de la mairie et sur le site ALEOP (<https://aleop.paysdelaloire.fr/transport-la-demande-vignoble>).

Léonie BAZIN
Conseillère municipale

Rencontre avec Michel MENARD

Président du Conseil Départemental de Loire-Atlantique



Le mercredi 13 septembre, la commune de La Chapelle-Heulin a eu l'honneur d'accueillir le Président du Département, monsieur Michel MÉNARD. Cette rencontre privée, entre monsieur le Maire, Jean TEURNIER et quelques adjoints a été des plus enrichissantes. Avec lui, les élus ont abordé et visité plusieurs sites importants de notre commune.

Le 1^{er} site présenté et revu en détail a été l'îlot de la poste où nous voulons créer notre résidence senior. Comme nous, monsieur le président a trouvé l'endroit idéalement placé et nous a donné des contacts pour mûrir et accompagner la réflexion des heulinois et de leurs représentants sur ce projet.

La suite de la visite nous a amenée vers la friche industrielle d'Orchidées. Nous lui avons exposé notre projet. Monsieur MÉNARD nous a indiqué que ce site pourrait tout à fait entrer dans le dispositif d'accompagnement du département nommé « Cœur de ville, Cœur de bourg » qui vise à accompagner les projets de requalification urbaine dans le domaine de l'habitat, de la

transition écologique, des mobilités, des services et commerces de proximité...

Nous sommes encore allés visiter l'étang de la Martinière, le port du Montru et bien sûr le four à chaux. En ce qui concerne l'étang de la Martinière, monsieur le Président du département nous a fait part de sa volonté de trouver une solution pérenne et en adéquation avec le souhait des habitants de la commune. **Ce site devrait être accessible aux promeneurs avec une vocation plutôt touristique** en relation directe avec le four à chaux et le port du Montru.

Monsieur MÉNARD découvrait ce triangle patrimonial pour la première fois et a trouvé **cet ensemble vraiment remarquable avec un beau potentiel.**

Courant octobre, c'est cette fois madame la Vice-Présidente du département, Chloé GIRARDOT-MOITIÉ, en charge des Ressources, milieux naturels, biodiversité et action foncière, qui est conviée pour venir échanger avec nous sur ces projets de la zone du Montru.

Pour terminer, nous nous sommes aussi rendus au complexe sportif pour lui faire part de notre projet de rénovation et de restructuration globale du bâtiment. Nous avons sollicité son expérience et son réseau afin de voir comment le département pourrait nous aider sur ce projet. Les contacts sont pris, il ne nous reste plus qu'à les activer.

Une journée dynamique, tout en mouvement, studieuse et enrichissante à l'image de votre conseil municipal !

Le conseil municipal ■

Les Fous du Volants...de badminton !

Rencontre avec Tanguy Erard, Responsable de la section Badminton de l'Amicale Laïque de La Chapelle-Heulin (ALCH)



Le Championnat UFOLEP de badminton (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique) va bientôt redémarrer, c'est l'occasion d'aller à la rencontre de Tanguy Erard, responsable de la section Badminton de l'ALCH et joueur de l'équipe fanion du club.

La saison redémarre et celle-ci a une saveur particulière puisque la section va débiter pour la 1^{ère} fois de son histoire au niveau D3 du championnat UFOLEP. La doublette première, qui s'appuie sur des rotations entre 7 compétiteurs, vient en effet de monter d'une division après avoir disputé une finale à Thouaré sur Loire. Cette finale, contre Saint Hilaire de Clisson a été remportée haut la main par notre équipe de double. Elle venait récompenser 2 saisons exceptionnelles qui ont vues les heulinois rester invaincus et connaître donc 2 montées consécutives.

Tanguy précise que la section possède également une 2^{ème} équipe de double homme qui évolue au niveau D5. Malgré la découverte de la compétition pour cette équipe, elle a brillamment terminé 2^{ème} de sa poule ! Elle espère bien cette année imiter l'équipe fanion en allant chercher la montée dans la division supérieure.

Plus largement, la section badminton c'est 35 adultes qui viennent s'entraîner régulièrement, c'est 10 de plus que l'année dernière ! On sent un engouement pour notre sport et on espère que l'année olympique

pourra accentuer la mise en lumière de notre pratique qui est accessible à tous, de tous âges et de tous niveaux.

D'ailleurs, la section compte aussi une dizaine d'adolescents qui pratiquent en alternance le tchoukball (mélange étonnant de handball, de volleyball et de squash) et le badminton, petit à petit ces jeunes vont venir renforcer les équipes seniors, c'est bien là notre objectif.

Pour ne pas s'arrêter en si bon chemin et comme le dicton le dit si bien, jamais deux sans trois, la section ambitionne dès cette année une nouvelle montée en D2 ! Pour cela, il faudra être performant sur les 10 matchs à disputer afin d'atteindre ce bel objectif !

Tanguy ajoute que la section est ouverte à toutes et à tous, que ce soit pour la partie loisir ou pour la compétition, tout le monde s'y retrouve ! Les débutants sont acceptés toute l'année et les cours sont donnés par des joueurs confirmés. Ainsi vous avez la chance de pouvoir progresser techniquement à votre rythme.

Cette saison, le créneau du lundi soir est victime de son succès puisque déjà complet, avec plus de 30 personnes, mais tout le monde pourra nous suivre sur nos réseaux, notamment le Facebook de l'ALCH.

La section a aussi comme objectif l'organisation d'un tournoi ouvert à tous cette saison, les heulinois pourront venir se frotter à nos fous du volant !

Jours d'entraînements

- Lundi : 20h30 - 22h30
- Mardi : 18h30 - 19h45
- Samedi : 11h30 - 12h45

Julien KERVICHE

Conseiller délégué à la communication ■

Contacts :

ALCH - Virginie Vion - 06 70 96 87 11
ALCH section Badminton - Tanguy Erard - 06 60 27 28 57

Un nouvel agent aux espaces verts

Bienvenue à Matthieu CHARRIER



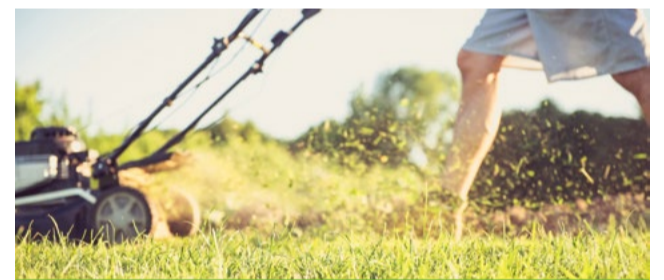
Matthieu Charrier a pris son service dans notre commune au mois de juillet. En 2018, ce jeune paysagiste de 32 ans originaire de Tillières avait réalisé une première mission dans le cadre des emplois d'avenir. « J'ai bien apprécié l'ambiance du travail à La Chapelle-Heulin et les remerciements des habitants, en particulier de ceux qui fréquentent le cimetière : le cimetière de La Chapelle est bien entretenu par rapports à d'autres » nous confie ces personnes. Sensible aux besoins des visiteurs du souvenir et comme le souhaite la commission chargée de son entretien, Matthieu pense que le goudronnage des allées centrales facilitera le trajet pour les personnes à mobilité réduite.

Matthieu apprécie la polyvalence de son travail ; il doit passer les habilitations nécessaires pour l'entretien des terrains de sport. Nous espérons que vous réserverez le meilleur accueil à notre nouvel agent des services techniques.

Bernard LAMBERT
Adjoint à l'urbanisme ■

Tondre sa pelouse

Que dit la loi ?



L'arrivée des beaux jours ou la préparation de l'hivernage entraîne inévitablement un regain d'activité dans les jardins et les ateliers de bricolage. La municipalité rappelle aux Heulinois, quelques règles pour préserver la tranquillité de chacun. Un décret de 2006 dispose que **les bruits d'un engin ne doivent pas, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme**, dans un lieu public ou privé. Pour limiter les nuisances sonores causées par le bricolage ou le jardinage, ce décret a instauré des plages horaires pour tondre sa pelouse.

En semaine, vous pouvez vous adonner à votre activité de **8h30 à 12h** et de **14h à 19h30**. **Le samedi**, la tonte du gazon est possible de **9h à 12h** et de **15h à 19h**. **Le dimanche**, la plage horaire s'étend de **10h à 12h**. Enfin, tondre sa pelouse est aussi possible **les jours fériés**, mais uniquement de **10h à 12h**.

Plus généralement, il est rappelé que **tout bruit important et répété, provoquant une gêne pour le voisinage, peut être verbalisé en journée comme en nuit**. Le montant de l'amende étant de 68 euros. Elle peut même atteindre 180 euros si vous n'avez pas réglé la somme au-delà de 45 jours.

Il est donc nécessaire avant d'entreprendre la tonte de votre gazon, de faire preuve de bon sens ! Et avant tout signalement, il est conseillé d'en parler calmement avec son voisin.

Dominique Gô pour l'équipe municipale ■

À la rencontre de celles et ceux qui œuvrent tous les jours pour l'éducation de nos enfants

Un mot sur votre parcours ?

Delphine Mariot : Je suis enseignante depuis 26 ans, j'ai commencé comme directrice dans une école rurale en région parisienne. Il y avait seulement 3 classes avec notamment une population de gens du voyage, ça m'a ainsi permis de comprendre que les relations bienveillantes avec les familles étaient l'une des clefs pour arriver à intéresser les enfants au système éducatif.

J'ai ensuite passé quelques années en Zone Education Prioritaire (ZEP) toujours en région parisienne. J'ai pu parfaire mon expérience au travers des établissements situés dans des villes comme Les Mureaux, Sartrouville ou encore Mantes-la-Jolie.

En 2004, mon parcours m'a amené à l'école élémentaire de La Chapelle-Heulin, puis l'année d'après, à la direction de l'école maternelle des Fritillaires.

A l'époque, je ne me doutais absolument pas que je serais dans ce même poste 18 ans plus tard !

L'environnement de l'école y est pour beaucoup, c'est vraiment agréable de travailler ici.

Bertrand Gaboriau : J'ai une filiation directe avec le métier d'enseignant puisque mon père et mon grand-père ont exercé ce métier avant moi. Néanmoins, j'ai un parcours un peu atypique, je suis passé par un bac scientifique au départ et des études supérieures tournées vers le droit public. Je me dirigeais consciencieusement vers l'administration. Au gré de mes rencontres, j'ai retrouvé une ancienne camarade de classe qui faisait une formation d'institutrice et finalement j'ai eu une révélation sur ce métier qui était finalement si proche de moi et si loin à la fois. Je me souviens encore en avoir discuté avec mon grand-père qui m'a alors répondu "tu en as mis du temps..." Il voyait sans doute en moi les capacités de transmission qui sont nécessaires à l'exercice de notre métier !

J'ai donc finalement passé et obtenu le concours de recrutement des professeurs des écoles dans les Côtes d'Armor avant une année de formation à St Brieuc, puis une première prise de poste en maternelle à Avessac.

J'ai ensuite pu rejoindre l'école de La Chapelle-Heulin pour me rapprocher de mon domicile, à l'époque les Fritillaires c'était seulement 3 classes...

Cette année c'est donc ma 27ème rentrée ici !

Anne Dalibert : Cela fait 21 ans que je suis enseignante, je suis passée par tous les niveaux de classes, j'ai aussi œuvré en tant que Maître-Accompagnateur-Formateur pour les jeunes professeurs en formation. Mon parcours m'a ensuite amené à prendre la direction de l'établissement Saint Anne de la ville de Casson en 2015, avant d'arriver il y a 2 ans à la direction de l'école Saint-Joseph de La Chapelle-Heulin. Cette année, j'accompagne une classe de petite section de maternelle.

Vous nous donnez du détail sur votre école ?

D.M. : Aux Fritillaires, nous avons réussi à maintenir nos 4 classes en école maternelle. L'équipe enseignante est stable avec simplement une nouvelle ATSEM qui nous a rejoint cette année afin de remplacer Katia, partie elle-même vers d'autres objectifs.

Nous avons donc 2 classes de Petit-Moyen (PS/MS) ainsi que 2 classes de Moyen-Grand (MS/GS) pour un total de 81 enfants. En termes d'effectif par classe, les conditions sont donc extrêmement favorables pour l'éveil et l'éducation des enfants.

B.G. : L'école élémentaire des Fritillaires c'est 161 élèves sur 7 classes, nous conservons à peu près les mêmes effectifs que l'année dernière. Nous avons 9 professeurs des écoles et 1 AESH à temps partiel (Accompagnantes d'Elèves en Situation de Handicap).

A.D. : Saint-Joseph c'est 175 élèves pour 7 classes - sur tous les niveaux, de la petite section au CM2 - nous avons 9 professeurs des écoles dont 1 enseignante spécialisée pour l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers.

L'école a des beaux projets pour les années à venir, pouvez-vous nous en dire plus ?

D.M. : Évidemment, l'école se nourrit des grands projets qui peuvent y être menés ! C'est une formidable source d'inspiration et de motivation pour l'ensemble de l'école.

Comme pour l'école élémentaire, nous sommes en cours d'écriture du nouveau projet d'école qui nous engagera pour les 4 prochaines années. Nous travaillons donc encore actuellement les sujets pour répondre aux objectifs de l'Académie et de l'Education Nationale, avec 2 grands axes qui se dessinent :

- L'approche de la biodiversité, l'écologie et l'environnement
- La littérature et le langage

Nous aimerions aussi travailler sur l'acquisition d'une culture commune sur les contes traditionnels populaires.

Pour cette année et en lien avec le 1er thème nous allons visiter un verger dès septembre, nous profiterons aussi d'un partenariat avec la Maison bleue du marais de Goulaine pour évoquer cette biodiversité si proche de nous.

En lien avec l'arrivée des Jeux Olympiques, nous aurons aussi une semaine à la maternelle sur le thème "Bien dans ma tête, bien dans mon corps, prêt pour apprendre et grandir à l'école maternelle" pour sensibiliser les enfants à la pratique sportive.

B.G. : C'est une année charnière avec le nouveau projet d'école qui est en cours d'écriture et qui va nous engager pour les 4 prochaines années. Il est un peu tôt pour tout dévoiler mais il y aura à coup sûr un gros volet "bien-être et santé" pour les élèves. Nous ne manquerons pas l'occasion de mettre le sport en avant, notamment dès cette année, avec les Jeux Olympiques qui arrivent.

Nous souhaiterions aussi profiter de la coupe du monde de Rugby pour nous appuyer sur les valeurs de ce sport et les transmettre aux élèves.

Sinon, nous continuons de mettre l'accent sur la fluence en lecture (capacité de lire un texte à voix haute) qui est évaluée à la rentrée de 6ème.

Nous souhaiterions une première participation au concours "les p'tits champions de la lecture", toujours sur le thème de la lecture à voix haute. Nous continuerons aussi le Chut, Je lis ! autrement appelé le quart d'heure de lecture, ce sont des moments privilégiés pour les enfants afin de se recentrer sur eux-mêmes dans ce monde de sollicitations permanentes.

A.D. : Oui, notamment cette année qui sera une année olympique !

Nous venons d'être labélisé "Génération 2024", ce label vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Nous allons donc mettre plus de sport dans le quotidien des enfants et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique en faisant le lien avec l'ouverture aux autres et à l'internationale.

Nous sommes aussi engagés dans une démarche globale de développement durable avec des projets concrets comme le reverdissement de la cour par exemple. C'est un gros projet qui en plus d'être vertueux sur un plan écologique, nous permettra de retravailler différents espaces de la cour, avec des parties ludiques mais aussi des espaces plus zen par exemple.

Pourriez-vous nous décrire les valeurs partagées collectivement dans l'école ?

D.M. : Je me donne toujours comme objectif de maintenir le bien-être à l'école, non seulement pour les enfants bien sûr mais aussi pour l'ensemble des personnels du monde éducatif.

Nous sommes là pour que les petits aient l'envie d'apprendre, de grandir et d'aller à l'école. C'est parfois un long chemin de plusieurs dizaines d'années qui les attend, il faut que dès le début ils trouvent leur place, qu'ils soient heureux d'apprendre. Nous prônons inlassablement le respect de chacun, dans l'école publique laïque et ouverte à tous, pour que chacun ait sa chance et démarre sur un même pied d'égalité. Nous nous devons aussi de donner confiance aux familles envers l'école, certains parcours de parents sont plus compliqués que d'autres, mais l'école doit leur montrer que chacun a la capacité de faire quelque-chose qui ait du sens.

B.G. : L'esprit d'équipe est important, de la bonne entente entre l'équipe éducative, rejaillit directement la manière dont les élèves perçoivent leurs apprentissages. Nous sommes naturellement à l'écoute des enfants tout en restant exigeants sur le maintien du cadre éducatif. Toute l'équipe enseignante a les mêmes objectifs et les mêmes façons de voir les choses, c'est important pour les élèves de trouver une cohérence dans les actions des professeurs.

Le respect, la tolérance et l'écoute sont au cœur de nos décisions, par exemple, la cours de récréation a été réaménagée en faisant participer les enfants, ça a valorisé leurs idées et permis de trouver des espaces où chacun se sente à l'aise. Les enfants doivent être heureux de venir à l'école !

A.D. : Oui, bien sûr, d'abord nous sommes une école privée et ouverte à toutes et à tous, nous ne faisons pas de distinction sur les élèves à accueillir. Nous avons des élèves de toutes les origines, de tous les horizons et de tous les milieux sociaux, l'ouverture aux autres est essentielle dans notre établissement.

Nous avons donc aussi beaucoup de projets sur différents sujets qui impliquent l'ensemble des acteurs de l'éducation des enfants aux professeurs en passant bien sûr par les parents d'élèves.

Et ça tombe bien puisque l'école se veut

familiale et conviviale à la fois.

Enfin, pour terminer : une phrase pour résumer votre métier de directeur/directrice d'école ?

D.M. : Nous devons fédérer, être moteur dans le vivre ensemble, dans le bien-être et nous assurer que chacun soit respecté. C'est un métier de patience, de passion et de communication. Un directeur doit avoir l'envie d'emmenner chacun le plus loin possible.

B.G. : Chaque directeur est différent, ce qui nous rassemble c'est d'être au service de l'équipe pédagogique et des élèves, être bienveillant sur l'ensemble des personnes qui composent la vie scolaire, que ce soient les élèves, les parents d'élèves, le conseil municipal, les services techniques, etc...

Il doit avoir la capacité d'impulser et de valoriser toutes les idées qui visent à améliorer la vie éducative dans son ensemble. C'est un beau métier, exigeant mais tellement valorisant !

A.D. : C'est un métier passionnant, il faut être ouvert et à l'écoute des autres, mais surtout nous devons être capables de révéler et de développer les talents des enfants mais aussi des plus grands !

Julien KERVICHE

Conseiller délégué à la communication ■



Delphine MARIOT - Directrice École maternelle des Fritillaires



Anne DALIBERT - Chef d'établissement École Saint Joseph



Bertrand GABORIAU - Directeur École élémentaire des Fritillaires

MULTI-ACCUEIL "LES RAINETTES"



La sortie vendange

Une journée inoubliable au cœur des vignes avec les enfants.

Le mercredi 13 septembre, quelques enfants ont pu se balader dans les vignes du domaine Bonnet-Huteau.

Cette nouvelle aventure a commencé dès le voyage en minibus, puis balade dans les vignes.

A cette occasion, **les enfants ont pu se délecter de délicieux grains de raisins et goûter un jus.**

Ils étaient **ravis de cette nouvelle aventure** qui a commencé dès le départ.

Merci à Morgane de son accueil. ■



MAISON DE L'ENFANCE



C'est la rentrée !

Nouvelle année, nouvelles initiatives : Bien vivre ensemble

Une nouvelle année scolaire commence pour nos petits heulinois, **la maison de l'enfance continue de s'organiser avec la nouvelle équipe d'animateurs.**

Nous aurons pour mission cette année de **travailler sur l'importance du bien vivre ensemble, d'accepter les différences de chacun, de mettre en place des activités qui tendent à favoriser ces notions** si importantes de **respect** et de **tolérance.**

Nous avons aussi réorganisé le temps du midi. Cette nouvelle organisation pourra permettre **aux enfants de se mélanger dans la cantine** et de pouvoir manger avec les petits copains ou les petites copines. Cela nous permettra aussi de **proposer des activités dans la cour des écoles.**

Nous vous souhaitons comme la maison des jeunes, du courage.

L'équipe de la MDE ■



MAISON DES JEUNES

Activités passionnantes à la Maison des Jeunes

Préparez-vous pour des vacances de la Toussaint inoubliables



La rentrée s'est faite tranquillement à la maison des jeunes. Nous avons pu travailler sur le planning des vacances de la Toussaint avec les jeunes et l'équipe.

Au programme : **quelques repas, des soirées, Karting, piscine, laser Game itinérant, marché de l'étrange, parcours de l'enfer, expériences folles, prison**

Island... et bien d'autres activités.

Le programme vous sera envoyé par mail et sera visible sur le site de la mairie (rubrique jeunesse) 15 jours avant les vacances.

Bon courage à tous.

La team MDJ ■

ÉCOLE MATERNELLE "LES FRITILLAIRES"



Nouvelle année qui commence...

Découvrez les projets captivants de l'école pour cette année scolaire

Avec le soleil, la rentrée s'est parfaitement déroulée. Les élèves de petite et moyenne section ont découvert **une nouvelle classe entièrement rénovée.** Maintenant que les 81 élèves de l'école et leurs enseignantes ont trouvé leur rythme de travail, le nouveau projet d'école s'élabore et les projets de l'école se précisent.

La découverte du monde du vivant, la biodiversité ainsi que la littérature et le langage seront au centre de nos actions.

Sont déjà planifiés la découverte d'un verger à Maisdon sur sèvre, des animations à la maison bleue de Haute-Goulaine, des sorties au cinéma Le Cep de Vallet ainsi qu'à la bibliothèque de La Chapelle-Heulin...

Tous, enfants comme enseignantes et Atsems, sommes heureux de démarrer cette nouvelle année scolaire ! ■

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "LES FRITILLAIRES"

Nouvelle Table de Ping-Pong

Les enfants vont s'amuser...

Les élèves de l'école élémentaire ont maintenant une raison de plus de se réjouir pendant la récréation : **une toute nouvelle table de ping-pong.** Cette récente inclusion promet **des moments de détente et d'activité physique,** encourageant l'esprit sportif et la camaraderie parmi les enfants.

Que cette nouvelle table inspire de grandes parties et de belles amitiés ! ■



ÉCOLE SAINT JOSEPH

A Saint J.O. let's go !

La rentrée démarre fort à l'école Saint Joseph qui voit un nouveau projet pédagogique éclore :

Tous ouVERTs à l'autre et au monde !



Ce projet va permettre aux élèves de produire plus d'écrits, d'enrichir leur lexique et d'élaborer des projets pour mieux coopérer.

L'ouverture à l'autre et au monde nous paraît essentiel pour grandir et s'épanouir, c'est ainsi que nous allons cette année, sur fond de jeux olympiques et paralympiques, ouvrir davantage l'école au monde qui nous entoure : **des correspondances entre classes** jusqu'à la **découverte des pays du monde** en passant par des **échanges avec les lycéens étrangers** de Charles Peguy et la poursuite de l'école dehors, c'est tout un programme qui nous attend et que nous ne manquerons pas de vous communiquer ! ■

« WE HAVE A DREAM » au cinéma LE CEP de Vallet

Pour lancer le projet, **les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont allés voir en avant-première le film documentaire « We have a dream »** qui relate la vie d'enfants extraordinaires qui vont prouver que **l'amour, l'éducation inclusive, l'humour et le courage peuvent déplacer des montagnes.**

Qui a dit que vivre avec un handicap signifiait renoncer à ses plus grands rêves ?

Un film qui a véritablement touché les petits et les grands. ■



Obtention du label « génération 2024 »



C'est avec honneur que nous avons reçu des mains du rectorat le label « Génération 2024 » en septembre. Ce label vient reconnaître un travail fait, en faveur de la santé des élèves, par les enseignantes, les parents d'élèves et les partenaires des clubs sportifs locaux (FCEV, ASHBB entre autres).

Nous poursuivons **notre engagement sportif** cette année en participant à diverses actions : **cross au collège** Saint Joseph de Vallet, **passage de la flamme olympique** dans les établissements membres de l'ECVN (Ecoles Catholiques du Vignoble Nantais), **journée de rencontre sportive inter-école** et des **défis sportifs** à relever tout au long de l'année autour des valeurs du sport : **dépassement de soi, solidarité, partage, vivre ensemble et développement durable.** ■

La définition citoyenne du mois

Suffrage Universel Indirect

Le Sénat vient d'être renouvelé le dimanche 24 septembre pour 1/3 de ses sénateurs. Vous ne vous êtes pas déplacés pour voter ? pas d'inquiétude, c'est normal !

Les élections sénatoriales sont des élections dites à suffrage universel indirect, c'est un suffrage dans lequel les élus sont désignés par un corps intermédiaire, nommé "collège électoral", dont les membres (les "grands électeurs") ont eux-mêmes été élus.

Pour les élections sénatoriales, **les grands électeurs composant le collège électoral sont :**

- 1.Des députés et des sénateurs
- 2.Des conseillers régionaux de la section départementale correspondant au département
- 3.Des conseillers départementaux
- 4.Des délégués des conseils municipaux ou des suppléants de ces délégués, représentant 95 % du collège électoral
- 5.Des membres des assemblées, conseils, ou Congrès des collectivités d'Outre-mer ou de Nouvelle-Calédonie.

L'élu préféré des Français, leur maire, est aussi désigné par un suffrage universel indirect, vous votez d'abord pour une liste qui ensuite votera pour la désignation du Maire.

Ce mode de scrutin s'oppose au suffrage universel direct dans lequel les élus sont désignés directement par l'ensemble du corps électoral. L'élection présidentielle sous la V^e république en est le meilleur exemple, même si ça n'a pas toujours été le cas, mais ça c'est une autre histoire...*

*La première élection présidentielle de la Ve République en 1958 se fait avec un collège de 80 000 grands électeurs. Après le référendum sur l'élection au suffrage universel du président de la République en 1962, le président de la République est élu au suffrage universel direct.

Julien KERVICHE
Conseiller délégué à la communication ■

🗨️ ACTUALITÉS

Meublés de tourisme

Louez en toute légalité

La loi du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques prévoit désormais que **toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meublé** (art.L.324-1-1du code du tourisme).

La déclaration de location d'un meublé de tourisme est adressée au maire de la commune où est situé le meublé par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception. La déclaration précise l'identité et l'adresse du déclarant, l'adresse du meublé de tourisme, le nombre de pièces composant le meublé, le nombre de lits et la ou les périodes prévisionnelles de location.

Le fait, pour une personne qui offre à la location un meublé de tourisme, **de ne pas respecter l'obligation de déclaration préalable en mairie est puni des peines prévues pour les contraventions de la troisième classe**, soit une amende maximale de 450€ selon l'article 131-13 du code pénal (art.R.324-1-2 du code du tourisme). ■

Repas des aînés

Un moment convivial et festif

Le 4 novembre prochain nous accueillons nos aînés à la salle Alexis Maneyrol. A cette occasion, le repas festif aura pour thème les années 70. Les élus volontaires seront heureux de préparer cette journée et, partager joie et bonne humeur avec eux.

Les personnes qui se sont inscrites au repas et n'ont pas de moyen de locomotion, peuvent se faire connaître à l'accueil de la mairie, un.e élu.e viendra les chercher ce jour-là.

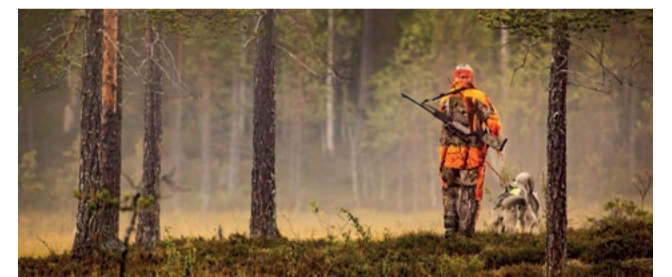
Menu festif :

- Blinis de sarrasin oignons béneédict & chips de magret fumé
- Poisson de nos côtes en croûte de chorizo - légumes oubliés et crème de Muscadet
- Assiette de fromages - mesclun
- Assortiment de mini desserts :
 - Choux craquelin au citron
 - Sablé sésame pomme façon tatin
 - Pavlova Clémentines

Cecilia KERMARREC
Conseillère déléguée au CCAS ■

Ouverture de la chasse

Rendez-vous le 1er octobre



Les dates d'ouverture et de clôture de la chasse à tir du gibier sédentaire sont fixées par l'arrêté préfectoral du 11 mai 2023. Cette année, l'ouverture générale est intervenue le 17 septembre et se clôturera le 29 février 2024 au soir. Partageons les espaces pour le bien vivre ensemble des usagers de la nature.

La Chapelle-Heulin étant une commune viticole, l'ouverture de la chasse dépend de la fin des vendanges. La date est fixée par l'arrêté municipal 120/2023 le 1^{er} octobre 2023.

Julien KERVICHE
Conseiller délégué à la communication ■

Le jardin d'ESIA

Retour sur l'assemblée générale



Le 14 septembre dernier, nous sommes allés à la Petite Barboire, à La Chapelle-Heulin, pour assister à l'AG de « Le Jardin d'ESIA ».

J'aime bien ce nom : **Le Jardin de l'Emploi Solidaire Inclusif Agricole.**

D'abord, nous avons eu le droit à une visite guidée du jardin par l'équipe qui y travaille quotidiennement. Ensuite, après avoir entendu le rapport moral, le rapport d'activité, ce sont les orientations 2023 qui ont retenu mon attention. En effet, **leurs projets avancent petit à petit mais avec des résultats concrets : formations, énergies nouvelles, tunnels installés, agro forestrie et maintenant l'accueil de ruches.**

Les apiculteurs, un couple heulinois, vendra son miel prochainement via le Jardin d'ESIA.

Cette façon pédagogique qu'ils ont d'expliquer leur travail m'a captivé : « *pour avoir une production naturelle, on souhaite intervenir le moins possible dans le travail des abeilles. Le respect de la ruche est primordial* » disent Nicolas et Danièle.

Il y a aussi les projets qui n'ont pas pu voir le jour, comme le jardin pédagogique, mais c'est noté dans la colonne « à faire » ;)

Nous lui faisons confiance à Emilie COLAS pour mener à bien tous les projets à venir, on salue son investissement et énergie.

Cécilia KERMARREC & Dominique GÔ

Quelle eau en Pays du Vignoble nantais ?

Lancement d'une réflexion citoyenne

Un espace de concertation et de débat citoyen autour de la ressource en eau... Bienvenue aux **Samedis matin de l'eau.**

Trois matinées dédiées : les 21 octobre (Le Pallet), 18 novembre (Le Loroux-Bottereau) et 16 décembre (Gorges) permettront à une quarantaine de citoyens de tous horizons de participer, via une animation ludique et faisant appel à l'intelligence collective, à une **réflexion globale sur l'eau dans le Pays du Vignoble nantais.**

L'objectif de ces trois séances : **déterminer un premier état des lieux citoyen**, prémices d'un travail qui devrait s'échelonner sur 12 à 18 mois, et au cours duquel est prévu la co-construction d'un **diagnostic de territoire**, avec les professionnels du secteur, sur la politique publique de l'eau en Pays du Vignoble nantais.

L'objectif final ? Travailler collectivement à une réflexion qui permettra l'appropriation des enjeux et limites de cette ressource par tous, pour des solutions partagées et acceptées.

Quelle eau pour demain? On en parle!

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS

SAMEDI MATIN DE L'EAU

Ouvert à tous, de 10h à 12h*

- Samedi 21 octobre - Le Pallet
- Samedi 18 novembre - Le Loroux-Bottereau
- Samedi 16 décembre - Gorges

Plus d'informations et inscriptions : conseildeveloppement@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 63 / https://cutt.ly/wprsu6M

*Sur inscription et dans la limite des places disponibles

UN NOM, UN LIEU...

C'est toute une Histoire Heulinoise

La rue Alexis Maneyrol

Reliant la rue Aristide Briand aux villages de l'Aurrière et de la Dabinière, la rue Alexis Maneyrol donne accès à la salle polyvalente du même nom, au restaurant scolaire, à l'école publique les Fritillaires et à la maison de l'Enfance.

Elle doit son nom à un aviateur originaire de Frossay (Loire-Atlantique), né le 26 août 1891.

Pionnier de l'aviation, Alexis Maneyrol relie Paris à Rome en moins de 6 heures le 2 septembre 1919. Il fut par deux fois le détenteur du **record du monde de vol à voile** (vol en planeur) en 1922 et 1923.

Au cours de sa carrière, Alexis Maneyrol participe également à de nombreuses fêtes et meetings aériens dont celle organisée le 21 août 1913 à La Chapelle-Heulin, sur la prairie de Juyons.

Une carte postale, devenue célèbre pour les Heulinois, immortalise cet événement.

Alexis Maneyrol meurt tragiquement le 13 octobre 1923 lors du Grand concours international de Lympe en Angleterre, en tentant de battre cette fois-ci le record d'altitude pour avion léger.

Florine LEFEBVRE
Conseillère municipale



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE
La Chapelle-Heulin

Participez à la découverte et à l'inventaire de la biodiversité du territoire

RÉUNION PUBLIQUE
Vendredi 20 octobre 2023 à 19h
Salle du Conseil - Mairie de La Chapelle-Heulin

VENTE DE FLEURS de la Toussaint

VENDREDI 27 OCT
SAMEDI 28 OCT
LUNDI 30 OCT

Organisée par l'Association de Parents d'Elèves de l'école Saint-Joseph au profit de l'école depuis plus de 30 ans.

apel.stjoseph.lch@gmail.com

10H - 18H

En face du cimetière - rue de Juyons - La Chapelle-Heulin

VIDE-GRENIER DES PETITS

VETEMENTS D'ENFANTS
JOUETS
DIMANCHE 29 OCTOBRE À PARTIR DE 9H00
PUÉRICULTURE

GYMNASSE DE LA CHAPELLE-HEULIN

ASHBB BASKET-BALL

evenementsashbb@gmail.com
06.85.07.32.69
http://ashbb.e-monsite.com



Comité de jumelage VALLET-ALCESTER

SAISON 2023 - 2024

Vous avez envie de vous remettre à parler l'anglais, peut-être pour voyager, pour aider vos enfants en âge scolaire ou encore pour votre travail, une solution : Le Comité de Jumelage Vallet-Alcester, propose, à MOU-ZILLON, depuis de très nombreuses années, **des cours d'anglais.**

Les jeudis à :

- 18h 25 pour le cours intermédiaire (avec de bonnes bases)
 - à 19h 45 pour le cours conversation courante.
- Selon les inscriptions, il pourra être envisagé un cours en journée.

Il y a 30 cours dans l'année, donnés par une prof dont l'anglais est sa langue maternelle. Pas de cours pendant les vacances scolaires

Tarif : 160 € + 12 € de cotisation à l'association. Possibilité paiement en 2 fois. **Un cours d'essai vous sera proposé.**

Renseignements :

Contactez-nous en soirée au 02 51 71 75 26

PAYS DU Vignoble nantais

RÉVISION DU SCOT
Climat, économie, habitat, mobilité

PRÉSENTATION DES ORIENTATIONS DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

RÉUNIONS PUBLIQUES

Mardi 7 Novembre - 19h À GORGES Complexe de la Margerie	Mercredi 8 Novembre - 19h AU LANDREAU Salle des Nouelles
--	---

Le SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT) définit les stratégies d'aménagement et de développement du territoire pour les 20 prochaines années

www.vignoble-nantais.eu

révire Loire PLUI Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL RÉUNIONS PUBLIQUES

sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Mercredi 4 Oct. à 19h
Salle de la Quintaine à Saint-Julien-de-Concelles

Lundi 16 Oct. à 19h
Salle des Nouelles Le Landreau

Mercredi 11 Oct. à 19h
Le Champilambart à Vallet

POUR PARTICIPER

Soit en présentiel

Soit en visioconférence, avec possibilité de poser vos questions préalablement à la rencontre par mail à plui@cc-sevreloire.fr ou en direct, pendant la réunion, via le chat.

Pour plus d'informations et avoir accès à la visioconférence le jour de la réunion, rendez-vous sur le site urbanisme.cc-sevreloire.fr

Participez à la 4^e rencontre sport-santé seniors

Ateliers sportifs et santé/bien-être proposés aux 60 ans et plus

■ **Mardi 17 octobre 2023 de 8h45 à 17h00**
Complexe sportif et salle de la Quintaine, route Clémence Lefeuve à Saint-Julien de Concelles

Renseignements et inscriptions sur loire-atlantique.fr/sport-seniors-vignoble

Loire Atlantique

7 et 8 octobre 2023
de 10h à 10h

Salles de la Tannerie Le Loroux-Bottereau

LES 24 H DU JEU

1^{re} édition

Jeux d'éveil 10h-18h

Jeux en bois
Jeux de rôles
Jeux de société

Bar
Gâteaux
Food Truck (le soir)

Entrée libre et gratuite

Jeux en bois (2€)
Laser game en extérieur

Plus d'infos sur facebook

Vous cherchez un médecin traitant ?
LA CPTS SUD LOIRE VIGNOBLE PEUT VOUS AIDER !

1
Remplissez le formulaire de recherche d'un médecin traitant en scannant le QR code :

2
Nous interpellons les médecins généralistes qui acceptent le suivi de nouveaux patients, au plus près de chez vous et selon vos besoins

3
Après avoir sollicité leur accord, nous vous transmettons leurs coordonnées. Vous pouvez les contacter pour que l'un d'eux devienne votre médecin traitant

Pour toute demande :
07 56 09 36 78
medecintraitant@cpts-sudloirevignoble.fr

JE CRÉE MA MINI-ENTREPRISE

"3 semaines en novembre de parcours d'entrepreneu(r) qui te serviront dans tes futures démarches pro."

16 - 17 ANS

RÉUNION D'INFORMATION

Jeu 19 Octobre 2023 - 14H00 SOMEVA - 3 Rue des Bourrelliers, 44330 Vallet

ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE
Mission Locale Vignoble Nantais
www.missionlocalevignoblenantais.fr - 02 40 36 09 13

ART FLORAL JAPONAIS EXPOSITION

Automne au jardin
Samedi 14
Dimanche 15
Octobre 2023

Le Loroux Bottereau

Salle de la Tannerie
10h-18h

Entrée libre
Expo-vente de Céramiques
Démonstrations à 15h

IKEBANA

Crédit Mutuel Loire Divatte